

Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

École Publique La Champagnère



Qu'est-ce que l'UEMA ?

L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) est une classe qui accueille 7 enfants avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA), âgés de 3 à 6 ans, au sein d'une école ordinaire.

Les élèves bénéficient alors d'un accompagnement adapté à leurs besoins, sur une durée de 3 années maximum, en suivant le programme (cycle 1) de l'éducation nationale.

L'UEMA a pour objectif d'accompagner l'enfant vers une dynamique de scolarisation en partant de ses besoins et d'un projet individualisé.

Qui sont les professionnels intervenants ?

- Une enseignante spécialisée,
- Une éducatrice de jeunes enfants,
- Une monitrice-éducatrice,
- Une accompagnante éducative et sociale,
- Une psychologue,
- Une psychomotricienne,
- Une orthophoniste.

Ensemble, elles interviennent autour d'une prise en charge globale et individualisée, afin de développer la communication, l'autonomie, les compétences psychomotrices, de travailler sur le comportement et les domaines d'apprentissages scolaires.

L'équipe s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé :

- Approches développementales et comportementales telles que l'ABA, avec une supervision de l'équipe une fois par mois.
- Moyens de communication alternatifs et augmentatifs comme le PECS.
- Adaptation et structuration de l'environnement matériel de l'enfant à partir du programme TEACCH.

Le projet de l'enfant est co-construit avec sa famille et les partenaires accompagnant l'enfant.

Quels sont les objectifs ?

- ✦ Identifier les besoins de l'enfant dans sa spécificité
- ✦ Développer et soutenir les compétences de communication et interaction sociale (mise en place d'une communication alternative et augmentative dans le but de généralisation et de socialisation)
- ✦ Développer et soutenir l'autonomie et la socialisation
- ✦ Développer les capacités d'apprentissage
- ✦ Acquérir les compétences des programmes de maternelle de l'Education Nationale
- ✦ Favoriser et accompagner les temps d'inclusion
- ✦ Garantir un environnement bienveillant et sécurisant autour des besoins élémentaires
- ✦ Accompagner les familles lors des guidances parentales afin de généraliser les apprentissages et des outils mis en place au sein de l'UEMA

Les conditions d'admission, en fonction des places disponibles

Âge d'admission :
3 ans (année de petite
section de maternelle)

Disposer d'un diagnostic de
Trouble du Spectre Autistique
posé ou en cours d'évaluation

Posséder une notification
d'orientation UEMA, délivrée
par la Maison Départementale
des Personnes Handicapées
(MDPH)

Résider dans un périmètre
géographique raisonnable de
l'école (inférieur à 30 minutes
de trajet)



Qui contacter pour faire une demande d'admission ?

M. Johann DALIBERT
Responsable d'établissement

Mme Élodie BROSSARD
Cheffe de service UEMA

Secrétariat IME - La Bauche du Rouet
02 40 31 21 11
imelesorinieres@adapeila.fr

UEMA
ÉCOLE Publique
La Champagnère

41 rue des Landes
de la Plée

44115 BASSE-GOULAINÉ

 Adapeila
une existence digne pour chacun



11, rue Joseph Caillé - BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90